

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0058313

151930

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0085702 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : Veuve

Nom & Prénom : BERHIL FATNA

Date de naissance : 1941

Adresse : 5 rue 26 N° 20 HAY HAKANI - CASABLANCA

Tél. : 0522908384 Total des frais engagés : 1466,4 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 02/02/2023

Nom et prénom du malade : Houssem Berhil Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection Longue Durée

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

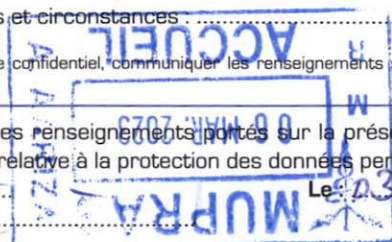
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le 03/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° A-A-215 / 2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
02/02/23	G		220M	
22/02/23	U		G	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHIFA 10 Ave Hassan I - Casablanca Tél: 0522 90 32 63	02/02/23	274,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DILAI 10 Ave Hassan I - Casablanca Tél: 0522 90 32 63	03/02/23	B. 590	920,00 DH
LABORATOIRE REGRAGUI Casablanca	23/02/23	B. 180 P 0,89	1717 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

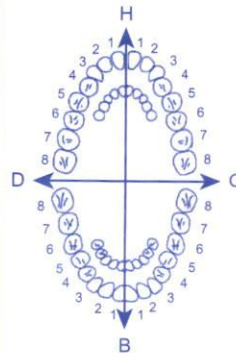
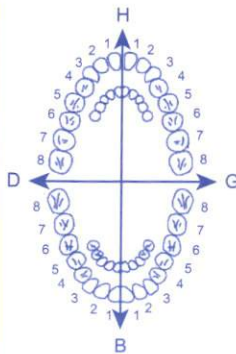
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					MONTANTS DES SOINS
					DEBUT D'EXECUTION
					FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 00000000 D 00000000 35533411 H 21433552 00000000 G 00000000 11433553 B [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
					MONTANTS DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed ACHIBA

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif.
Foie, Vésicule biliaire, estomac, Intestins, hémorroïdes.
- Echographie-endoscopie digestive-proctologie.
- Ex Chef de Service de Gastro-entérologie
Hôpital Mly Youssef à Casablanca.
- Membre de la société française de Gastro-entérologie.



الدكتور محمد عشيبة

أخصائي في أمراض الجهاز الهضمي.
الكبد، المرارة، المعدة، الأمعاء، البواسير.
الفحص بالأمواج فوق الصوتية، الفحص بالمنظار الداخلي،
تشخيص و جراحة أمراض المخرج.
رئيس مصلحة الجهاز الهضمي سابقا بمستشفى
مولاي يوسف الدار البيضاء.
عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي.

Casablanca, le :

Docteur Mohamed ACHIBA
GASTRO-ENTÉROLOGUE HEPATOLOGUE
PROCTOLOGUE Médical et Chirurgica
10 Lotissement Mytilène, El Oulfa
Casablanca - Tél : 05 22 89 62 60

Berkh. Fahn

38,20
REVEAL SARL
PHARMACIE CHIEF
M. TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 89 62 60 - Fax : 05 22 89 62 60

144,50
REVEAL SARL
PHARMACIE CHIEF
M. TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 89 62 60 - Fax : 05 22 89 62 60

46,00
REVEAL SARL
PHARMACIE CHIEF
M. TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 89 62 60 - Fax : 05 22 89 62 60

46,00
REVEAL SARL
PHARMACIE CHIEF
M. TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 89 62 60 - Fax : 05 22 89 62 60

REVEAL SARL
PHARMACIE CHIEF
M. TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hassani - Casablanca
Tél : 05 22 89 62 60 - Fax : 05 22 89 62 60



Docteur Mohamed ACHIBA
GASTRO-ENTÉROLOGUE HEPATOLOGUE
PROCTOLOGUE Médical et Chirurgica
10 Lotissement Mytilène, El Oulfa
Casablanca - Tél : 05 22 89 62 60



LOT: 0427
PER: 11-2025
PPV: 46.00DM

LOT 222732 1
EXP 08 2027
PPV 46.00

LOT 22006
PER 05/24
PPV 144DH50

PPV:
LOT:
EXP:

38,20

Docteur Mohamed ACHIBA

- Spécialiste des maladies de l'appareil digestif.
Foie, Vésicule biliaire, estomac, intestins, hémorroïdes.
- Echographie-endoscopie digestive-proctologie.
- Ex Chef de Service de Gastro-entérologie
Hôpital Mly Youssef à Casablanca.
- Membre de la société française de Gastro-entérologie.



الدكتور محمد عشية

أخصائي في أمراض الجهاز الهضمي.
الكبد، المرارة، المعدة، الأمعاء، البواسير.
الفحص بالأشعة فوق الصوتية، الفحص بالمنظار الداخلي،
تشخيص وجراحة أمراض المخرج.
رئيس مصلحة الجهاز الهضمي سابقا بمستشفى
مولاي يوسف الدار البيضاء.
عضو الجمعية الفرنسية لأطباء الجهاز الهضمي.

Casablanca, le :

Bonne - Re k

TSH

Endocrine

VS, urée, hé

LABORATOIRE AB
129, Bd A
Tél: 05 22 69 05 59 / FAX: 05 22 69 05 20

Docteur Mohamed ACHIBA
Gastro-Entérologue HEPATOLOGUE
PROCTOLOGUE Médical et Chirurgical
Lotissement Mly Thami El Oulfa
Casablanca - Tél: 05 22 89 67 20



مختبر ديلاب للتحليلات الطبية

LABORATOIRE DILAB D'ANALYSES MÉDICALE

Hématologie - Bactériologie - Biochimie clinique - Immunologie - Hormonologie
Biologie de la reproduction - Virologie - Parasitologie - Mycologie

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. Hanaâ DILAI

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine et de pharmacie
Bordeaux II

FACTURE N° : 230200022

INP : 093061547

CASABLANCA le 03-02-2023

Mme BERHIL Fatna

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Val	Clefs	
9105	Prélèvement sanguin	E20	E	
0111	Créatinine	B30	B	
0135	Urée	B30	B	
0154	Ferritine	B250	B	
0163	TSH	B250	B	
0223	VS	B30	B	

Total des B : 590

TOTAL DOSSIER : 720.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent vingt dirham .

LABORATOIRE DILAB
129, Bd. A. Hay Hassani - CASABLANCA
TEL: 05 22 69 05 59 / FAX: 05 22 69 05 20



مختبر التحليلات الطبية الرغراغي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI
Biologiste Diplômé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2302232021

Casablanca le 23-02-2023

Mme Fatna BERHIL

Date de l'examen : 23-02-2023

Caisse : **MUPRAS**

INPE :



Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0111	Créatinine	B30	B	26.70 MAD
0106	Cholestérol total	B30	B	26.70 MAD
0118	Glycémie	B30	B	26.70 MAD
0134	Triglycérides	B60	B	53.40 MAD
0135	Urée	B30	B	26.70 MAD
Total				171.70 MAD

TOTAL DOSSIER : 171.7DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent soixante et onze dirhams soixante-dix centimes



Hématologie - Bactériologie - Biochimie clinique - Immunologie - Hormonologie
Biologie de la reproduction - Virologie - Parasitologie - Mycologie

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. Hanaâ DILAI

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine et de pharmacie
Bordeaux II

Date du prélèvement : 03-02-2023 à 08:40

Code patient : 2302030004

Né(e) le : 01-01-1941 (82 ans)

Mme Fatna BERHIL

Dossier N° : 2302030004

Prescripteur : Dr Mohamed ACHIBA



HEMATOCYTOLOGIE

VITESSE DE SEDIMENTATION

VS 1ère heure

VS 2ème heure

15 mm

(2-21)

42 mm

(<20)

LABORATOIRE DILAB
129 Bd. Afghanistan - Casablanca
Tél: 05 22 69 05 59 / Fax: 05 22 69 05 28

Hématologie - Bactériologie - Biochimie clinique - Immunologie - Hormonologie
Biologie de la reproduction - Virologie - Parasitologie - Mycologie

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. Hanaâ DILAI

Médecin Biologiste

Diplômée de la faculté de médecine et de pharmacie
Bordeaux II

Date du prélèvement : 03-02-2023 à 08:40

Code patient : 2302030004

Né(e) le : 01-01-1941 (82 ans)



Mme Fatna BERHIL

Dossier N° : 2302030004

Prescripteur : Dr Mohamed ACHIBA

BIOCHIMIE SANGUINE

Urée sanguine

(Automate Roche Cobas C111/Méthode UV.)

Résultat contrôlé

0.53 g/l (0.20-0.50)

8.83 mmol/l (3.33-8.33)

Créatinine sanguine

(Automate Roche Cobas C111/Méthode Jaffé.)

7.49 mg/l (4.20-11.40)

66.2 µmol/l (37.1-100.8)

BILAN MARTIAL

Ferritine

(Technique immunoanalyse par fluorescence)

60.80 ng/ml (20.00-200.00)

BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline (TSH)

(Technique immunoanalyse par fluorescence)

0.87 µUI/ml (0.25-5.00)

Interprétation :

<0,15 µUI/ml : Hyperthyroïdie

> 7 µUI/ml : Hypothyroïdie

Validé par **DILAI Hanaa**

LABORATOIRE DILAB
05 22 69 05 59 / 06 52 65 40 48
05 22 69 05 28